



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES PAYS DE LA LOIRE



CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER

LE CONSERVATOIRE

Une association ouverte et pluraliste...

Fruit d'une attente forte des acteurs régionaux de la biodiversité, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire est une association de type loi 1901, créée le 17 décembre 2014.

Son Conseil d'administration, élu par l'Assemblée générale, rassemble la Région des Pays de la Loire, des collectivités territoriales, des associations, des organismes intervenant en matière de biodiversité des entreprises et des acteurs de l'espace rural.

Le Conservatoire s'appuie par ailleurs sur les recommandations de son Conseil scientifique, garant de la rigueur des actions engagées et sur les compétences techniques de son équipe salariée.



Coteau des Buttes, Ballon (72)

...Membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Par une approche concertée et par leur ancrage territorial, les Conservatoires d'espaces naturels, rassemblés au sein de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, contribuent à préserver un réseau cohérent de plus de 3 000 sites naturels couvrant plus de 160 000 hectares en France.



Congrès des CEN © CEN Normandie

Depuis 2009, les Conservatoires d'espaces naturels sont reconnus dans la loi par un agrément spécifique, délivré par l'Etat et les Régions. Le Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels, en cours de transformation en fondation reconnue d'utilité publique, permet de sécuriser le patrimoine foncier, de recevoir des dons et legs et de collecter les dons issus de la philanthropie privée.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire est agréé au titre des articles L.141-1 et L.414-11 du Code de l'environnement.

LES PROJETS

Le Conservatoire accompagne les territoires et les acteurs dans leurs projets en faveur de la biodiversité



Co-animation du Contrat pour la Loire et ses annexes avec le GIP Loire-estuaire

Avec la décentralisation, les collectivités territoriales voient leurs compétences renforcées en matière d'aménagement du territoire et de prise en compte de la biodiversité. Elles sont impliquées dans l'identification et la gestion des trames vertes et bleues, la restauration et l'entretien des milieux aquatiques, la mise en œuvre de la politique Natura 2000...

Le Conservatoire accompagne et conseille les collectivités territoriales dans l'émergence et la mise en œuvre de projets visant la préservation et la restauration des milieux naturels, en lien notamment avec la Stratégie régionale pour la biodiversité.

Il développe aussi des partenariats avec les utilisateurs de l'espace rural : agriculteurs, forestiers, carriers, particuliers, gestionnaires d'infrastructures....



Mise en œuvre du projet LIFE SALLINA pour la restauration des marais salants des Pays de la Loire en lien avec Cap Atlantique



Partenariat avec SNCF réseau



Elaboration du Plan de gestion de la Roche de Mûrs-Erigné (49)

Élus et techniciens des collectivités locales,

contactez le Conservatoire pour développer des projets de préservation des milieux naturels dans vos territoires

LES SITES

Le Conservatoire préserve et gère des sites naturels remarquables

Le Conservatoire intervient par la maîtrise foncière ou d'usage, c'est-à-dire en devenant propriétaire ou en passant des conventions avec des propriétaires publics ou privés. Il élabore et met en œuvre des plans de gestion d'espaces naturels, qui déterminent les actions de restauration et d'entretien à réaliser.

Tourbières et autres zones humides, pelouses sèches, sites d'hibernage des Chiroptères font partie des espaces protégés et gérés durablement par le Conservatoire. Le Conservatoire mobilise de nombreux partenaires pour gérer les espaces sur lesquels il intervient : exploitants agricoles, entreprises d'insertion, associations, chercheurs... Il veille, lorsque cela est possible, à permettre l'accès du public aux sites qu'il gère.

Le Conservatoire intervient dans la protection et la gestion d'une quinzaine de sites naturels en Pays de la Loire (environ 400 ha). Ce réseau de « cœurs de biodiversité » est à étendre et renforcer.



Réserve naturelle du coteau et prairies des Caforts, Luché-Pringé (72)



Débardage à l'aide de chevaux de trait dans la réserve naturelle régionale des Bas-marais tourbeux de la Basse-Gouländière (72)

Vous aussi, soutenez le Conservatoire !

pour acquérir, restaurer et gérer
les sites naturels remarquables de
notre région !



Site naturel du Bois de la Vieille Vaigue, Mairais poitevin (85)

LES RÉSEAUX

Le Conservatoire participe à la mise en réseau des acteurs de la gestion d'espaces naturels en Pays de la Loire

Le Conservatoire mène ses actions en s'appuyant sur un large pannel de partenaires qu'il associe à ses travaux : collectivités locales, associations, experts...

Il développe ainsi des programmes d'actions qui mobilisent de nombreux organismes dont les compétences ou l'ancrage local sont précieux : programme régional d'actions sur les tourbières, mise en oeuvre de Plans nationaux d'action en faveur du crapaud Sonneur à ventre jaune ou des papillons Maculinea...

Le Conservatoire mobilise ses partenaires afin de mieux partager la connaissance ou se mobiliser sur des programmes d'actions en faveur de la biodiversité : Espèces exotiques envahissantes, plateforme de visualisation des données naturalistes...



Sonneur à ventre jaune
(*Bombina variegata*)



Azuré des Mouillères
(*Maculinea alcon*)



Réunion plénière du Réseau Espèces
Exotiques Envahissantes animée par le CEN
à Nantes (44)



Animation du Programme régional
d'actions en faveur des tourbières (PRAT)

Nos coordonnées

Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Siège social

1, rue Célestin Freinet
44200 Nantes
02 28 20 51 66

Au Mans

17, rue Jean Grémillon
72000 Le Mans
02 43 77 17 65

accueil@cenpaysdelaloire.fr

www.cenpaysdelaloire.fr

www.biodiv-paysdelaloire.fr/



@cenpaysdelaloire



@cenpdl



Nos principaux financeurs

